
Comité de pilotage du programme MASE

Discours de Pr. V. Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

14 décembre 2022 | Ebène (Maurice)

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de pilotage,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Ce mois de décembre est à l'image de l'année 2022 : les activités s'enchaînent et la mobilisation de tous reste forte. Nous pouvons nous en réjouir parce que nous aurons droit ensuite à une trêve de fin d'année bien méritée. Et je crois qu'elle sera particulièrement méritée pour chacune et chacun d'entre vous qui participez aux activités du programme MASE mises en œuvre par la Commission de l'océan Indien sur financement de l'Union européenne. Et pour cause : bien que ce programme devenu emblématique de la coopération régionale entame sa dernière année de mise en œuvre, force est de souligner l'engagement des Etats signataires, l'intérêt confirmé des partenaires, l'attractivité de notre architecture régionale de sécurité maritime et aussi le potentiel de mise en réseau avec les mécanismes régionaux de sécurité maritime à l'échelle de l'Afrique, du Grand océan Indien et même de l'Indopacifique.

Le 10 novembre dernier, plusieurs d'entre vous ont participé à un atelier de consultation régionale pour une suite du programme MASE sous le patronage de la présidence malgache en exercice de la COI. Cet atelier a confirmé l'intérêt des Etats signataires des Accords MASE pour un programme MASE de deuxième génération ce qui témoigne de la confiance dans la valeur ajoutée de l'architecture mise en place, dans l'utilité concrète des Centres de fusion de l'information maritime et de coordination opérationnelle, dans la capacité de la COI à agir comme facilitateur dans ce domaine et dans le partenariat COI-UE sur le sujet depuis 2012. Nous sommes d'ailleurs allés bien au-delà des objectifs initialement fixés par le programme MASE en termes de résultats et d'impacts.

Je tiens aussi à souligner que le mécanisme que nous avons collectivement bâti suscite l'intérêt des autres Etats de la région, notamment le Mozambique et la Namibie qui ont officiellement indiqué leur volonté de se joindre aux Accords régionaux.

Pour autant, nous devons admettre que nous aurions pu aller plus loin. La pandémie de Covid-19 a, comme partout, entraîné un ralentissement des activités. Mais la reprise s'est faite rapidement et je souhaite que nous gardions le rythme. A cet égard, les Centres régionaux basés à Madagascar et aux Seychelles sont dans une phase d'opérationnalisation qui apporte des résultats prometteurs. Les missions conjointes avec EUNAVFOR Atalanta, les forces navales britanniques ou encore Seychelles-Maurice ont permis de tester le dispositif d'intelligence et les capacités de surveillance et d'intervention. La récente opération YELLOWFIN qui a conduit à l'arraisonnement d'un navire taiwanais a

été, à cet égard, un succès de coordination opérationnelle, de mobilisation et de mutualisation des moyens ainsi que de synergies entre les centres régionaux d'une part et les centres et administrations nationales d'autres part.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi une petite digression. Dans quelques jours, la COI célèbrera les 40 ans de la Déclaration de Port-Louis qui a créé notre organisation. En 1982 déjà, nos pères fondateurs disaient – je cite « l'avenir appartient aux pays de la mer ». A bien y regarder, les cycles de projets de la COI ont eu pour objectif de construire cet avenir commun dans lequel nos vastes étendues océaniques ne sont plus considérées comme des barrières physiques mais comme des champs d'opportunités. Et comment donc libérer ce potentiel de l'économie bleue ou du commerce intrarégional si nous n'assurons pas la liberté des mers ?

Le programme MASE est, finalement, bien plus qu'une réponse à la piraterie au large des côtes somaliennes. C'est une action holistique pour le développement, pour la sécurité et la stabilité, pour le commerce, pour la liberté d'échanger.

De ce fait, notre architecture régionale de sécurité maritime ne saurait souffrir une dilution de l'engagement politique ni une baisse ressources matérielles, humaines, technologiques et financières allouées. Il nous faut en effet bâtir sur nos acquis, tirer les leçons des difficultés et des blocages que nous avons pu surmonter, et surtout, il nous faut travailler de concert pour la pleine opérationnalisation de notre dispositif, pour sa consolidation et son élargissement.

Le programme MASE de deuxième génération que proposera la COI aux partenaires au développement, au premier rang desquels l'Union européenne, pourra étendre la géographie des participants, développer de nouveaux partenariats opérationnels et techniques et aussi renforcer les capacités technologiques des centres régionaux et nationaux.

Nous savons que ce programme touche à des fonctions régaliennes de l'Etat mais nous avons surtout vu qu'il y a un intérêt partagé pour la coopération pour faire face à la multitude de risques et crimes maritimes. L'action que nous portons appelle des réformes importantes dans la manière d'appréhender et de gérer les zones maritimes. La COI continuera donc de jouer pleinement son rôle de facilitateur.

Le Secrétariat général de la COI portera une attention particulière aux conclusions et aux recommandations de votre comité de pilotage car c'est aussi un sujet que nous soumettons à l'attention de nos instances décisionnelles d'abord au Comité des Officiers permanents de liaison demain et vendredi puis à une session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI le 22 décembre prochain.

Un dernier mot pour vous remercier de votre participation à cette réunion que je souhaite interactive, constructive et fructueuse. Un merci particulier à la présidence du Comité de pilotage qui a eu l'excellente idée de faire remonter les visions des Etats parties ce qui nous permet de proposer une deuxième génération

de MASE qui répond le mieux aux enjeux. Je souhaite aussi remercier l'Union européenne qui, comme la COI, attache une grande importance à ce sujet stratégique pour nos deux régions.

Je vous remercie de votre attention et j'en profite pour vous souhaiter une excellente fin d'année.